

NOTRE PROJET ASSOCIATIF GLOBAL

CAP SUR 2030



7 défis à relever

PRÉFACE



Jean-Luc Chorier
Président
jlchorier@adapei26.org

Notre projet associatif global... nos défis à venir...

Le Projet Associatif Global de l'Adapei de la Drôme est notre projet à tous. Il est issu de temps de travail s'appuyant sur les expertises, les expériences et les espoirs de chacun.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de notre plan 2017-2022. Nous avons travaillé sur la mise à jour des sept défis et des 86 actions entreprises ces cinq dernières années!

Nous nous réengageons sur sept défis affinés, en 86 actions, pour mieux répondre aux besoins actuels et futurs des personnes accompagnées. Par exemple, de nouveaux thèmes émergent comme la « Responsabilité Sociétale d'Organisation », « l'Autodétermination » et la « Pair-aidance ».

Notre ambition est de fournir le meilleur accompagnement possible à toutes les personnes en situation de handicap au sein de notre association. Pour y parvenir, nous nous basons résolument sur « la triple expertise », qui consiste à rassembler les points de vue des personnes accompagnées, de leur famille, ainsi que des professionnels et bénévoles qui composent notre *écosystème* associatif.

Nous vous souhaitons une excellente lecture et n'hésitez pas à nous rejoindre, nous aider à le faire vivre, **ensemble**. Alors, Cap sur 2030!

SOMMAIRE

PRÉFACE DU PRÉSIDENT

NOTRE ASSOCIATION

BILAN PAG 2017-2023

P. 09 > DÉFI **01**. 5 OBJECTIFS > 15 PLANS D' ACTIONS

P. 11 > DÉFI **02**. 3 OBJECTIFS > 10 PLANS D' ACTIONS

P. 13 > DÉFI **03**. 4 OBJECTIFS > 11 PLANS D' ACTIONS

P. 15 > DÉFI **04**. 4 OBJECTIFS > 14 PLANS D' ACTIONS

P. 17 > DÉFI **05**. 4 OBJECTIFS > 13 PLANS D' ACTIONS

P. 19 > DÉFI **06**. 5 OBJECTIFS > 16 PLANS D' ACTIONS

P. 21 > DÉFI **07**. 3 OBJECTIFS > 9 PLANS D' ACTIONS

GLOSSAIRE

Qui sommes-nous ?

L'Adapei de la Drôme est une association de parents militants, gestionnaire d'établissements et de services. Créée par des parents en 1960, en 2024 elle rassemble 900 familles et plus de 1400 personnes en situation de handicap qui sont accompagnées par 1000 professionnels sur l'ensemble du territoire drômois. Association familiale - loi 1901 - elle forme un grand mouvement d'espoir et de solidarité. Par son affiliation à l'Unapei, mouvement parental national, l'Adapei de la Drôme bénéficie de la reconnaissance d'utilité publique.

La personne en situation de handicap est avant tout une personne avec des droits et des devoirs. Son handicap nécessite un accompagnement tout au long de sa vie.

Les chiffres clés

- 900 familles,
- 42 établissements et services,
- Plus de 1400 personnes accompagnées
- 1000 professionnels.

Un réseau dynamique

Association départementale, l'Adapei de la Drôme fait partie des mouvements familiaux Unapei-région* et Unapei.

Nos objectifs

> Auprès de la personne accompagnée :

- Veiller au respect et à la défense de sa dignité,
- Favoriser son épanouissement, son autonomie, son insertion sociale (culturelle, sportive, scolaire et professionnelle),
- Défendre et faire valoir ses droits et ses intérêts,
- Créer et gérer des établissements et services pour l'accueillir et l'accompagner.

> Auprès des familles :

- Leur apporter un appui moral et matériel,



- Développer entre elles un esprit d'entraide et de solidarité,
- Les inviter à participer activement à la vie associative,
- Les aider à rechercher la meilleure réponse pour leur enfant.

> Auprès de l'environnement :

- Faire connaître le handicap intellectuel auprès du grand public et militer pour une vie inclusive,
- Agir auprès des pouvoirs publics, des administrations et des élus pour défendre la personne en situation de handicap et lui trouver des solutions adaptées,
- Être force de proposition et de pression par notre dynamique associative.

Action associative

L'action associative et militante, menée par les parents, est centrée sur les personnes en situation de handicap, leur famille et leur environnement.

> Notre vie associative s'appuie sur :

- Des commissions départementales,
- Des rencontres et actions de secteur,

> Nous sommes présents sur cinq secteurs géographiques :

Saint-Vallier, Romans, Valence, Montélimar et Pierrelatte. Chaque secteur est organisé autour d'un président, d'un trésorier, d'un secrétaire, de familles et de bénévoles engagés dans diverses actions conviviales et solidaires.

> Commissions départementales :

L'Adapei de la Drôme s'organise autour de commissions thématiques.

Action gestionnaire

L'association gère 42 établissements et services offrant plus de 1400 places à des enfants et des adultes en situation de handicap.

> L'accompagnement des personnes :

L'objectif de ces établissements et services est d'apporter un accompagnement de qualité. Pour chaque personne, il est établi un projet individualisé cohérent, mis en œuvre dans le cadre du projet d'établissement et du projet associatif global.

> Notre siège social :

La direction générale et les services administratifs se situent au siège, à Valence (Drôme).

> Nos différentes instances :

- Le Conseil d'administration vote les grandes orientations.
- Le Conseil de la vie associative et familiale, le Conseil d'orientation et d'évaluation, et le Conseil administratif et financier, font remonter les informations et préparent les décisions du Bureau et du Conseil d'administration.
- Le président, assisté par le directeur général, préside le bureau.
- La directrice générale, secondée par les directeurs de pôles et les directeurs d'établissements et de services, assure la gestion des différentes structures.

> Nos établissements et services :

PÔLE ENFANCE :

- IME*
- SESSAD*

PÔLE TRAVAIL PROTÉGÉ :

- ESAT*
- SAJO*
- EA*

PÔLE HÉBERGEMENT ET VIE SOCIALE :

- EANM* (ex-foyer d'hébergement)
- Foyer appartements
- SAVS*
- Foyer pour personnes en situation de handicap retraitées
- SAAJ*

PÔLE ACCUEIL SPÉCIALISÉ POUR ADULTES :

- EAM* (ex FAM)
- EANM* (ex-foyer de vie)
- MAS*
- SAAJ*

* Retrouvez les mots comportant un astérisque (*) en page GLOSSAIRE (page 22)

BILAN PAG 2017-2023

L'association a eu à cœur, pendant ces cinq années, de mettre en œuvre les actions suivantes :

Développer la cohérence entre Gouvernance et Dirigeance avec la création d'instances mixtes : administrateurs/professionnels, CEO, CAF, commissions mais aussi avec **la fonction de délégué** qui permet de créer du lien entre Gouvernance et Dirigeance.

Militer pour accueillir de nouveaux bénévoles et faire connaître l'association auprès des pouvoirs publics :

- > la journée d'accueil des nouveaux administrateurs,
- > la sensibilisation des élus au handicap.

Apporter une réponse adaptée au plus près des attentes et besoins de la personne pour son bien-être en :

- > favorisant l'expression des personnes accompagnées au travers d'outils d'évaluation, d'en-



quêtes de satisfaction, de la mise en place du dossier unique de l'utilisateur informatisé Ogirys,

> adaptant les accompagnements vers une organisation plus ouverte, tournée vers les services de droit commun : inclusion, activités inclusives...

> personnalisant l'accompagnement à l'évolution de chacun.

Faire connaître leurs droits et devoirs aux personnes accompagnées et de les rendre effectifs en rendant les informations accessibles :

> atelier FALC* et autres moyens de communication adaptée.

Faire reconnaître les personnes accompagnées comme des citoyens acteurs de leurs parcours :

> déploiement de l'association « *Nous Aussi => Rien pour Nous, sans Nous* » dans chaque secteur,

> promotion de l'autodétermination.

Déployer la communication pour permettre à l'Adapei de la Drôme d'être connue et reconnue sur le territoire au travers notamment :

- > du magazine « *Parents Infos* » diffusé aux familles, professionnels, partenaires,
- > de sa présence sur les réseaux sociaux, le site internet,
- > de sa participation aux événements et instances au niveau local, départemental et national.



© Fotolia

Recruter des professionnels au siège pour permettre aux établissements de bénéficier de professionnels experts dans leurs domaines :

> directeur des Territoires, pour une cohérence des accompagnements sur le territoire et une vision transverse de l'exploitation des ESMS,

> directrice des Soins et de la Fluidification des parcours, pour tout ce qui est lié à la santé et à une prise en charge cohérente tout au long du parcours de vie notamment pour les situations complexes.

S'enrichir des compétences des professionnels dès le recrutement pour :

- > proposer des formations adaptées à l'évolution des métiers,
- > faire connaître l'association dès leur recrutement au travers de la journée d'accueil des nouveaux salariés.

S'engager dans une démarche d'amélioration continue pour apporter un accompagnement personnalisé et toujours questionné avec :

- > la mise en place de la commission *Bienveillance* et questionnement éthique,
- > le déploiement d'outils utiles aux professionnels pour garantir ces valeurs au « cœur » de l'accompagnement.



© istock



DÉFI 01.



DÉFI 01.

L'Adapei de la Drôme est une association de parents militants et gestionnaires d'établissements et services. Cette identité particulière doit être connue et reconnue de tous.

Pour cela, nous déployons une stratégie de communication qui nous permet d'influer sur le territoire et de donner l'envie de s'investir à de nouveaux administrateurs/bénévoles.

L'Adapei de la Drôme : une association familiale et militante



OBJECTIF 1.

Faire connaître et promouvoir l'Adapei de la Drôme auprès de tous

> PLAN D' ACTIONS :

1. Définir et mettre en œuvre une stratégie de communication interne et externe adaptée à tous,
2. Actualiser les outils de communication présentant l'association auprès de tous : plaquette, kakémonos, site...,
3. Systématiser notre identité visuelle (charte graphique),

OBJECTIF 2.

Relever les défis du PAG en respectant les valeurs familiales, militantes, gestionnaires et responsables de l'association

> PLAN D' ACTIONS :

1. Formaliser le dispositif d'accueil et d'intégration des administrateurs (moments, outils...)
2. Élaborer et déployer une charte de l'administrateur,
3. Définir le rôle de l'administrateur/bénévole/ délégué et communiquer,

4. Favoriser la coopération entre administrateur/professionnel/bénévole/ délégué,
5. Faire connaître le PAG dès sa validation à toutes les parties prenantes (professionnels, familles, partenaires).

OBJECTIF 3.

Faire découvrir la richesse du mouvement Unapei et sa capacité d'action au profit de la personne accompagnée et de son environnement familial

> PLAN D' ACTIONS :

1. Investir les événements organisés par l'Unapei national et l'Unapei région : congrès, formations, réunions...,
2. Faire connaître à tous les événements de l'Unapei.

OBJECTIF 4.

Susciter l'envie de s'engager auprès de l'association

> PLAN D' ACTIONS :

1. Définir nos besoins en termes de bénévolat,
2. Bâtir une stratégie d'engagement de nouveaux bénévoles,
3. Communiquer sur l'importance du bénévolat et le valoriser.

OBJECTIF 5.

Déployer une stratégie d'influence sur le territoire

> PLAN D' ACTIONS :

1. Investir la représentation dans les instances associatives et politiques du territoire,
2. Définir une stratégie d'influence sur le territoire.

DÉFI 02.



DÉFI 02.

En tenant compte de l'évolution des besoins des personnes accompagnées, des recherches scientifiques et technologiques, nous cherchons à construire des solutions innovantes.

Nous travaillons ces avancées en lien avec les personnes accompagnées, familles et professionnels.

L'Adapei de la Drôme : une association innovante, connectée à son temps

OBJECTIF 1.

S'inspirer des réussites pour mettre en place des solutions innovantes

> PLAN D'ACTIONS :

1. Intégrer les nouvelles connaissances issues de la recherche scientifique et technologique pour améliorer la prise en charge,
2. Développer une veille stratégique sur le secteur médico social et plus largement de l'économie sociale,
3. Créer des espaces de réflexion et de questionnement sur les accompagnements et les évolutions,
4. Développer les liens avec les universités, écoles et intégrer des doctorants, laboratoires de recherches.

OBJECTIF 2.

Déployer les systèmes d'informations adaptés (numérique)



©Mum - Fotolia.com



> PLAN D'ACTIONS :

1. Utiliser tout outil numérique, dont les réseaux sociaux, pour favoriser les liens,
2. Respecter la protection des données: RGPD, confidentialité,
3. Sécuriser l'accès aux données informatiques (protéger contre les cyber-attaques), **Le correcteur recommande en seul mot**
4. Prévenir les risques de l'utilisation des outils numériques auprès de tous (charte informatique).

OBJECTIF 3.

Créer les conditions pour développer la triple expertise (personnes accompagnées/familles/professionnels)

> PLAN D'ACTIONS :

1. Développer des instances, commissions, formations mixtes accompagnées selon les thématiques adéquates,
2. Favoriser progressivement la participation des personnes accompagnées dans des instances de gouvernance.

DÉFI 03.



DÉFI 03.

Le respect des droits et libertés des personnes accompagnées est un engagement fort de notre association. Nous sommes particulièrement déterminés à aider les personnes accompagnées à développer leurs capacités, à prendre en main leur vie, expérimenter leurs choix et exprimer leurs voix dans leur environnement.

Adapei de la Drôme : la personne accompagnée, un citoyen acteur de son parcours de vie

OBJECTIF 1.

Garantir l'effectivité du respect des Droits et attentes de la personne accompagnée

> PLAN D'ACTIONS :

1. Rendre accessible l'information sur les droits et devoirs aux personnes accompagnées,
2. S'assurer de l'accessibilité et de la compréhension des personnes accompagnées à tous les outils permettant le respect de leurs droits dans leur parcours de vie (délégué, personne qualifiée, outils en lien avec les plaintes et réclamations...),
3. Accompagner dignement à la fin de vie; notamment en rendant accessible aux personnes accompagnées le processus des directives anticipées.

OBJECTIF 2.

Favoriser le développement du pouvoir d'agir de la personne accompagnée

> PLAN D'ACTIONS :

1. Favoriser l'auto-représentation dans les instances ou associations internes et externes,
2. Favoriser l'auto-détermination au quotidien,
3. Former et développer la pair-aidance.



© Fotolia



OBJECTIF 3.

Développer la démarche inclusive dans le parcours de vie de la personne accompagnée

> PLAN D'ACTIONS :

1. Penser l'inclusion autrement: développer l'inclusion au regard des capacités et des parcours des personnes accompagnées (séquentiel),
2. Favoriser la participation des personnes accompagnées à la vie de la cité.

OBJECTIF 4.

Favoriser et faciliter la participation et l'expression de la personne accompagnée.

> PLAN D'ACTIONS :

1. Déployer les outils adaptés à la compréhension de la personne accompagnée: Audio, FALC*, vidéo, support numérique, facilitateur...,
2. Garantir la participation de la personne accompagnée à toutes les étapes d'élaboration de son projet,
3. Favoriser la participation de la personne accompagnée dans toutes les instances concernant sa qualité de vie au sein de l'établissement.

DÉFI 04.



DÉFI 04.

Pour atteindre nos 28 objectifs, nous concevons et testons des offres d'accompagnement toujours plus souples qui répondent aux besoins et aux modes de vie actuels et futurs des personnes accompagnées.

L'Adapei de la Drôme : une association attentive au respect et au bien-être de la personne accompagnée



OBJECTIF 1.

Prendre en considération les attentes et les besoins des personnes, en faisant valoir leurs capacités/talents

> PLAN D'ACTIONS :

1. Reconnaître et valoriser les compétences des personnes accompagnées,
2. Permettre de tisser des liens entre personnes accompagnées à l'extérieur de l'établissement, du service et de l'association,
3. Favoriser les activités culturelles et sportives au sein et à l'extérieur de l'établissement et du service,
4. Permettre à chacune de vivre sa vie culturelle et spirituelle.

OBJECTIF 2.

Anticiper et prendre en compte les besoins des personnes accompagnées

> PLAN D'ACTIONS :

1. Adapter les enquêtes de satisfaction aux personnes accompagnées et mettre en œuvre les actions d'amélioration,

2. Respecter le rythme de vie de la personne accompagnée tout en lui offrant un environnement stimulant,
3. Anticiper les étapes charnières : ado, adulte, fin de vie,
4. Penser la complémentarité des espaces collectifs et individuels au sein des établissements.

OBJECTIF 3.

Diversifier l'offre d'accompagnement

> PLAN D'ACTIONS :

1. Développer les formes d'accueil souples permettant de soutenir les parcours des personnes accompagnées,
2. Se préparer à l'accompagnement au handicap psychique,
3. Fluidifier la communication inter-établissements, inter-pôles au bénéfice de personne accompagnée.

OBJECTIF 4.

Adapter l'accompagnement aux spécificités des personnes accueillies

> PLAN D'ACTIONS :

1. Systématiser la présence des délégués dans l'admission de toute nouvelle personne accompagnée en respect de la procédure d'admission,
2. Proposer des solutions alternatives en attendant un accompagnement en lien avec la notification,
3. Adapter notre offre de services sur les territoires de la personne accompagnée. Défendre ces solutions innovantes auprès des partenaires financeurs.

DÉFI 05.



DÉFI 05.

Les défis à relever dans le contexte « post-covid » sont nombreux : l'attractivité des emplois via le développement des parcours professionnels variés et le soutien de l'engagement des professionnels en valori-

sant leurs métiers malgré des contraintes budgétaires croissantes.

Nous croyons en l'amélioration des compétences et la qualité de vie au travail pour accompagner notre équipe vers l'excellence.

L'Adapei de la Drôme : une association soucieuse de tous les professionnels au service des personnes accompagnées

OBJECTIF 1.

S'enrichir de la triple expertise pour soutenir les pratiques professionnelles

> PLAN D'ACTIONS :

1. Développer des commissions mixtes parents / professionnels / personnes accompagnées,
2. Organiser des temps de rencontre entre les directeurs, chefs de service, délégués associatifs et administrateurs par pôle,
3. Partager et communiquer sur les bonnes pratiques issues de l'expertise de tous les professionnels,
4. Favoriser la participation des personnes accompagnées dans le parcours d'intégration des nouveaux professionnels et administrateurs.

OBJECTIF 2.

Valoriser les parcours des professionnels et créer les conditions de leur fidélisation

> PLAN D'ACTIONS :

1. Promouvoir une culture de la mobilité : créer un « parcours » du professionnel au sein de l'Adapei Drôme,
2. Permettre et encourager les promotions internes en fonction des potentiels repérés,
3. Repérer et valoriser les talents (artistiques, manuels et sportifs...) au service des personnes accompagnées,
4. S'engager dans le développement de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) pour le bien-être de tous les professionnels.

OBJECTIF 3.

Soutenir l'adaptation des compétences des professionnels en réponse aux attentes et besoins des personnes accompagnées

> PLAN D'ACTIONS :

1. Proposer des formations sur les enjeux actuels de l'accompagnement,
2. Organiser des actions innovantes d'accompagnement des professionnels : co-développement, coaching d'équipe, intelligence collective...

OBJECTIF 4.

Affirmer le positionnement d'une association employeur respectueuse de l'engagement des salariés.

> PLAN D'ACTIONS :

1. Développer une culture d'entreprise autour de l'appartenance, des valeurs...,
2. Défendre les conditions de travail des professionnels : salaires, maintien des postes, évolutions...,
3. Garantir la communication des orientations et actions associatives auprès des professionnels.



DÉFI 06.



DÉFI 06.

.....

Nous cherchons toujours à établir des liens étroits avec toutes les familles, surtout dans les moments difficiles où les solutions ne sont pas évidentes et par exemple quand la famille est touchée par un deuil. Nous nous appuyons sur la force de nos secteurs pour soutenir les personnes et garantir la continuité de l'accompagnement. C'est notre ADN!

.....

L'Adapei de la Drôme : une association proche des personnes accompagnées et de leurs familles

OBJECTIF 1.

.....

Accueillir et être à l'écoute des familles

> PLAN D'ACTIONS :

1. Informer et sensibiliser les familles sur l'évolution des besoins et attentes de leur proche accompagné tout au long de son parcours de vie,
2. Organiser le parrainage et l'accompagnement des nouvelles familles (harmoniser les outils et modalités),
3. Accompagner les familles dans les moments charnières (changement d'établissement ou service, internat, foyer, adolescent, maladie, fin de vie, gain en autonomie...).

OBJECTIF 2.

.....

Favoriser le répit et l'entraide

> PLAN D'ACTIONS :

1. Créer du lien avec les familles isolées,
2. Promouvoir les solutions d'accompagnements afin de prévenir la souffrance des aidants,
3. Développer la paire aidance familiale: formations, rencontres, témoignages,
4. Accompagner les aidants lors des moments difficiles des accidents de la vie.

OBJECTIF 3.

.....

S'engager à accompagner la personne accueillie au-delà de la présence familiale

> PLAN D'ACTIONS ::

1. Garantir la pérennité de l'accompagnement après la disparition des proches,

2. Maintenir le lien familial quelle que soit la situation de la famille.

OBJECTIF 4.

.....

Soutenir les personnes et les familles sans solution

> PLAN D'ACTIONS :

1. Accompagner les familles sans solution dans leur recherche de réponses,
2. Utiliser la communauté 360 dans la recherche de solutions,
3. Encourager à devenir adhérent pour ne pas rester seul et utiliser les ressources de l'association.

OBJECTIF 5.

.....

Faire connaître, soutenir et valoriser l'action des secteurs

> PLAN D'ACTIONS :

1. Décloisonner les secteurs de l'association en mutualisant les initiatives,
2. Développer les partenariats avec les acteurs de son territoire (associations, élus, entreprises...),
3. Enrichir l'action associative à l'appui des besoins et initiatives repérés dans les secteurs,
4. Diversifier les modalités de communication des actions du secteur sur son territoire.

DÉFI 07.



DÉFI 07.

Prendre conscience des impacts de ses activités sur le territoire et contribuer à la lutte contre le changement climatique sont des préoccupations majeures aujourd'hui. Bien que des initiatives locales aient déjà été

prises en place, nous souhaitons développer une stratégie globale pour maximiser notre impact et encourager tout un chacun à se joindre à nous.

L'Adapei de la Drôme : une association responsable et apprenante



OBJECTIF 1.

Créer les conditions pour l'appropriation de la RSE par la gouvernance

> PLAN D'ACTIONS :

1. Former les instances de gouvernance à la RSE,
2. Éclairer les décisions à l'appui de l'expertise des différents organes de gouvernance (CAF, bureau, commissions...),
3. Formaliser une stratégie de développement durable.

OBJECTIF 2.

Prendre en compte l'impact environnemental des activités des ESMS

> PLAN D'ACTIONS :

1. Mettre en place des actions d'optimisation des achats et de lutte contre le gaspillage,
2. Formaliser une stratégie numérique et mettre en place des actions de sécurisation des données et des accès,
3. Se questionner sur l'impact des décisions en matière de ressources humaines, matérielles (énergies...) et financière sur le principe ERC (éviter, réduire, compenser),
4. Promouvoir les retours d'expériences pour être en démarche apprenante.

OBJECTIF 3.

Former/sensibiliser à l'utilisation durable des ressources

> PLAN D'ACTIONS :

1. Sensibiliser l'ensemble des professionnels aux principes et enjeux de la RSE,
2. Sensibiliser les personnes accompagnées à l'utilisation des moyens dans la logique ERC (éviter, réduire, compenser).



GLOSSAIRE

PÔLE ENFANCE

IME:

Institut médico-éducatif

SESSAD:

Service d'éducation spéciale
et de soins à domicile

PÔLE TRAVAIL PROTÉGÉ

ESAT:

Établissement et service
d'accompagnement par le travail

SAJO:

Service d'activités de jour et d'orientation

EA:

Entreprise adaptée

PÔLE HÉBERGEMENT ET VIE SOCIALE

EANM:

Établissement d'Accueil Non Médicalisé
- *Ex-Foyer Hébergement*

SAVS:

Service d'accompagnement
à la vie sociale

SAAJ:

Service d'accueil et d'activités de jour

PÔLE ACCUEIL SPÉCIALISÉ POUR ADULTES

EAM:

Établissement d'Accueil Médicalisé
- *Ex-FAM*

EANM:

Établissement d'Accueil Non Médicalisé
- *Ex-Foyer de Vie*

MAS:

Maison d'accueil spécialisé

SAAJ:

Service d'accueil et d'activités de jour

.....
FALC [Page 06 & 13]:

Facile à lire et à comprendre

.....
Unapei-région [Page 04]:

Anciennement appelée Urapei



Validé en Conseil d'administration
en décembre 2023





Adapei de la Drôme

27 rue Henri Barbusse
26000 VALENCE

04 75 82 13 82 - contact@adapei26.org

www.adapei-drome.org